

# INTRODUCTION A L'INDICATEUR 6.3.2 DES ODD : PROPORTION DES PLANS D'EAU DONT LA QUALITE DE L'EAU AMBIANTE EST BONNE



Ce document présente la méthodologie de l'indicateur de suivi 6.3.2 des ODD. Il a été préparé en réponse aux commentaires reçus à la suite de la première collecte de données mondiales de 2017 afin de fournir le contexte et des informations de base sur l'indicateur et s'adresse à un public de non-initiés. Il accompagne la méthodologie étape par étape (lien) et s'appuie sur une série de documents techniques et d'études de cas approfondis qui fournissent des informations plus détaillées sur des aspects spécifiques de la méthodologie. Ces documents sont disponibles sur la **plateforme de soutien relative à l'indicateur 6.3.2**.

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) est l'organisme gardien de l'indicateur 6.3.2 des ODD ; le Programme mondial de surveillance continue de l'environnement et de la qualité de l'eau douce (GEMS/Eau) en est le partenaire d'exécution. Tous les indicateurs de l'objectif 6 sont coordonnés par ONU-Eau dans le cadre de l'Initiative de surveillance intégrée pour l'objectif 6 (IMI-ODD6).

## QU'EST-CE QU'UNE EAU AMBIANTE DE BONNE QUALITE ET POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Le développement durable repose sur une source d'eau douce constante et fiable. Au niveau individuel le plus élémentaire, nous dépendons de ces sources pour obtenir de l'eau pour boire, pour se laver et pour préparer les aliments. Nous dépendons également de ces ressources pour l'irrigation, les loisirs, l'assimilation de nos eaux usées, la production d'électricité et le soutien de multiples industries. Les écosystèmes d'eau douce fournissent ces services, mais leur capacité à continuer à le faire est menacée. Les pressions exercées par les activités humaines, telles que le rejet d'effluents non traités et les modifications des bassins versants environnants, notamment l'intensification de l'agriculture, la déforestation et l'exploitation minière endommagent ces écosystèmes fragiles.

*Une eau ambiante de bonne qualité* est une eau dont la qualité est d'un certain niveau et qui s'écoule dans nos rivières, lacs et aquifères sans nuire à la santé de l'être humain ou de l'écosystème. Cette explication semble simple mais, dans la pratique, il est compliqué de définir ce qu'est une bonne qualité de l'eau ambiante. La qualité de l'eau varie constamment dans l'espace et dans le temps. Par exemple, une mesure prise dans une rivière un jour peut être différente le lendemain en raison de changements naturels. Cette variabilité peut parfois rendre difficile de déterminer si la qualité de l'eau est propre à son état naturel ou si elle est influencée par l'activité humaine. En outre, bien que les critères de qualité de l'eau permettant de préserver la santé humaine soient relativement faciles à définir, les écosystèmes aquatiques sont beaucoup plus diversifiés, et il est beaucoup plus difficile de définir la qualité de l'eau qui assure la protection de l'écosystème. La troisième partie du problème est qu'il existe des milliers de substances qui peuvent être mesurées dans les eaux douces, et que les effets de celles-ci sur les humains et les écosystèmes et la manière dont elles interagissent les unes avec les autres ne sont pas entièrement compris.



L'indicateur 6.3.2 des ODD fournit des informations sur la qualité des eaux douces et leur évolution dans le temps. Les composantes essentielles de la méthodologie reflètent des pressions qui sont pertinentes indépendamment de la géographie ou du statut de développement socio-économique d'un pays. La méthodologie va plus loin et offre la souplesse nécessaire pour permettre de signaler les problèmes pertinents de qualité de l'eau au niveau national lorsqu'un pays a la capacité de le faire.

### POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN DE L'INDICATEUR 6.3.2 ?

La cible 6.3 a pour objectif d'améliorer la qualité de l'eau : « D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau. » **L'indicateur 6.3.2 fournit les mécanismes permettant de déterminer si les efforts déployés pour améliorer la qualité de l'eau fonctionnent.**

On ne croit que ce qu'on voit, mais souvent, il n'est pas possible de voir la qualité de l'eau douce. En surveillant et en produisant des données sur la qualité de l'eau et en les partageant à l'aide de rapports, de cartes et de portails de données, il est possible de voir quelles rivières peuvent être utilisées pour irriguer nos cultures, de voir si les lacs peuvent soutenir une pêche saine, et de voir si un aquifère peut être utilisé pour fournir de l'eau potable. La surveillance de la qualité de l'eau rend l'invisible visible et fournit des preuves pour mettre en œuvre des mesures de gestion.

Dans de nombreuses régions du monde, nous disposons de peu ou pas d'informations sur la qualité de l'eau pour soutenir le développement durable, malgré l'importance fondamentale et les multiples utilisations de l'eau douce. Les données recueillies pour l'indicateur 6.3.2 aident à combler les lacunes de notre compréhension de l'impact du développement humain sur la qualité de l'eau dans le monde. Ces données nous indiquent les endroits où la qualité de l'eau est bonne ou polluée, et si nos efforts pour améliorer la qualité de l'eau sont payants ou non. Cela est vrai au niveau national, mais aussi au niveau mondial, régional et surtout local !

### QUE FAUT-IL PRÉCISER DANS LES RAPPORTS ?

L'indicateur, à son niveau le plus élémentaire, repose sur des données relatives à la qualité de l'eau provenant de mesures *in situ* et de l'analyse d'échantillons prélevés dans les rivières, les lacs et les aquifères. La qualité de l'eau est évaluée en mesurant les paramètres physiques et chimiques reflétant la qualité naturelle de l'eau, ainsi que les principaux impacts humains sur la qualité de l'eau.

La méthodologie prend en compte le fait que les pays possèdent différents niveaux de capacité pour surveiller et évaluer la qualité de l'eau, de nombreux pays développés mettant en œuvre des programmes étendus de collecte et de communication de données dans le cadre de rapports existants. À l'autre bout du spectre, plusieurs des pays les moins avancés ne surveillent actuellement pas la qualité de l'eau ambiante ou appliquent des programmes très limités. En accord avec l'esprit des ODD, la méthodologie est conçue pour être aussi souple et simple que possible et vise à garantir que *personne ne soit laissé pour compte*.

Au minimum, un programme de surveillance de la qualité de l'eau ambiante qui recueille activement des données sur la qualité de l'eau est nécessaire. Pour les pays qui ne disposent pas d'un tel programme, il peut être impossible d'établir des rapports à court terme. Pour ces pays, le système GEMS/Eau<sup>1</sup> peut fournir des conseils et un soutien pour lancer la collecte de données en vue d'établir des rapports sur l'indicateur 6.3.2 dans un avenir proche.



### CONCEPTS DE METHODOLOGIE

<sup>1</sup> <https://www.ucc.ie/en/gemscdc/>

Vous trouverez ci-dessous un résumé des concepts clés qui constituent la base de la méthodologie sur laquelle s'appuie l'indicateur. Le maintien de l'équilibre entre la comparabilité mondiale et la pertinence nationale est essentiel pour assurer son succès. Cet équilibre est atteint en prescrivant la mesure de composantes de base standardisées (niveau 1), tout en offrant une flexibilité suffisante pour adapter la méthodologie aux conditions nationales et locales (niveau 2).

## SURVEILLANCE DE NIVEAU 1 ET DE NIVEAU 2

Le suivi de niveau 1 maintient la comparabilité mondiale de l'indicateur et recourt à des caractéristiques de l'eau simples à mesurer qui représentent les pressions subies par l'eau pertinentes partout. Les impacts de ces pressions comprennent l'enrichissement en nutriments, l'appauvrissement en oxygène, la salinisation et l'acidification. Les paramètres utilisés pour mesurer ces impacts peuvent être analysés sur le terrain et ne nécessitent pas d'installations de laboratoire. Ces paramètres sont organisés en groupes de paramètres et la justification de leur inclusion est présentée dans le tableau 1 ci-dessous.

**Tableau 1 : groupes de paramètres de niveau 1, paramètres suggérés (en gras), types de masses d'eau concernés et raisons de leur inclusion dans l'indicateur global**

Groupe de paramètres	Paramètres	Rivières	Lac	Eaux souterraines	Raison inclusion / pression
Oxygène	<b>Oxygène dissous</b>	•	•		Mesure de l'appauvrissement en oxygène
	<i>Demande biologique en oxygène, Demande chimique en oxygène</i>	•			Mesure de la pollution organique
Salinité	<b>Conductivité électrique</b> <i>Salinité, Total des solides dissous</i>	•	•	•	Mesure de la salinisation et aide à caractériser la masse d'eau
Azote *	<b>Azote oxydé total</b> <i>Azote total, Nitrite, Azote ammoniacal</i>	•	•		Mesure de la pollution par les nutriments
	<b>Nitrate**</b>			•	Préoccupations en matière de santé pour la consommation humaine
Phosphore*	<b>Orthophosphate</b> <i>Phosphore total</i>	•	•		Mesure de la pollution par les nutriments
État du pH	<b>pH</b>	•	•	•	Mesure de l'acidification et aide à caractériser la masse d'eau
* Les pays doivent inclure les fractions de N et P qui sont les plus pertinentes dans le contexte national					
** Le nitrate est suggéré pour les eaux souterraines en raison des risques associés pour la santé humaine					

Le suivi de niveau 1 a une portée limitée et, bien qu'il fournisse de bonnes informations, il ne peut pas représenter toutes les pressions exercées sur la qualité de l'eau douce. Le niveau 2 va plus loin et offre aux pays la possibilité d'inclure des informations qui peuvent être d'intérêt ou de pertinence nationale. Les rapports de niveau 2 peuvent utiliser des sources de données supplémentaires, telles que des analyses d'autres paramètres, par exemple les métaux lourds, ou des approches autres que les méthodes physiques et chimiques de base utilisées au niveau 1. Ces approches peuvent inclure des méthodes biologiques ou microbiologiques, des techniques d'observation de la Terre par satellite ou des initiatives de scientifiques citoyens. Elles sont résumées, sans s'y limiter, dans la figure 1 ci-dessous. Les approches biologiques comprennent l'utilisation d'animaux ou de plantes et d'algues qui vivent dans l'eau. Les approches microbiologiques

peuvent rechercher la présence ou l'absence de bactéries dont on sait qu'elles sont nocives pour l'homme. Les techniques d'observation de la Terre par satellite analysent la couleur et la réflectance des images de la surface des masses d'eau à différentes longueurs d'onde captées par les satellites. Elles peuvent être utilisées pour mesurer des paramètres optiquement actifs, tels que la chlorophylle ou la turbidité. Les récents développements des technologies de l'information et de la communication ont alimenté la croissance et la popularité des approches citoyennes de la collecte de données. Celles-ci permettent de collecter des données à l'aide de kits simples et peuvent géolocaliser avec précision les données recueillies à l'aide d'appareils mobiles. Ces initiatives citoyennes n'ont peut-être pas la précision et l'exactitude des analyses en laboratoire, mais elles ont l'avantage de pouvoir collecter des données en beaucoup plus d'endroits et à une fréquence plus élevée que la surveillance conventionnelle.

Niveau 1	Index de qualité de l'eau simple	oxygène	Ph	azote	phosphore	salinité	
Niveau 2	Paramètres additionnels	Pathogènes	Approches biologiques	Données modélisées	Observation de la Terre	Données du secteur privé	Approches participatives



**Figure 1 : Exemple de sources de données de niveau 1 et de niveau 2 pouvant être utilisées pour l'établissement de rapports relatifs à l'indicateur 6.3.2**

**Méthode fondée sur les valeurs cibles**

L'indicateur 6.3.2 s'appuie sur une méthode fondée sur les valeurs cibles pour classer la qualité de l'eau. Cela signifie que les valeurs mesurées sont comparées à des valeurs numériques cibles qui définissent une « bonne qualité de l'eau ». Ces cibles peuvent être des normes de qualité de l'eau définies par la législation nationale ou être dérivés de la connaissance de l'état naturel ou de référence des masses d'eau.

Il est important de reconnaître que la qualité de l'eau ambiante dans le cadre de l'indicateur 6.3.2 n'est pas considérée en fonction d'une « utilisation » particulière de l'eau. En effet, il est important que la qualité de l'eau de nos rivières, lacs et aquifères soit comparée aux conditions naturelles avant qu'elle ne soit destinée à un usage humain particulier.

Les cibles peuvent être des valeurs nationales, ou bien être spécifiques à un plan d'eau ou même à un site. Plus une cible est spécifique, mieux elle permet d'identifier les problèmes de pollution potentiels. Une liste complète des valeurs cibles utilisées dans d'autres juridictions, ainsi que des conseils sur la manière de les fixer, est couverte par un document technique spécifique qui se trouve sur la **plateforme de soutien relative à l'indicateur 6.3.2**.

La coopération pour fixer des cibles communes est encouragée pour les eaux transfrontalières. Si le « pays A » utilise des cibles différentes de ceux du « pays B » pour la même masse d'eau transfrontalière, la classification de la qualité de l'eau peut être différente même si la qualité de l'eau mesurée est la même. Il est également important de noter que dans les cas où plusieurs valeurs cibles peuvent être pertinentes pour une même masse d'eau, c'est l'objectif le plus strict qui doit être appliqué. Par exemple, pour le nitrate, une norme basée sur les recommandations<sup>2</sup> de l'Organisation mondiale de la santé pour la qualité de l'eau potable peut être beaucoup plus élevée qu'une norme pour le nitrate établie pour protéger les écosystèmes. Dans ce cas, il convient d'appliquer la norme la plus stricte pour les écosystèmes, car cela implique que la santé humaine et celle des écosystèmes sont toutes deux protégées.

#### DISTRICTS HYDROGRAPHIQUES DECLARANTS ET PLANS D'EAU

Les pays sont invités à faire rapport au niveau du bassin hydrographique. Ces derniers sont appelés **districts hydrographiques déclarants** (en anglais, *Reporting Basin Districts*, RBD) car, bien qu'ils soient fondés sur les bassins fluviaux, ils s'appliquent aux rivières, aux lacs et aux aquifères. Selon la taille d'un pays, il peut y avoir plusieurs districts hydrographiques déclarants à l'intérieur des frontières nationales ou bien le pays peut se trouver entièrement à l'intérieur d'un seul district hydrographique déclarant. Pour les grands pays, la déclaration par ces unités hydrologiques permet aux gestionnaires et aux décideurs politiques de voir clairement les différences de qualité de l'eau. Le concept de RBD fournit une unité spatiale pratique qui peut être utilisée à des fins de gestion. Cela est particulièrement pertinent pour les pays qui partagent des eaux transfrontalières, où les efforts stratégiques d'évaluation et de gestion de la qualité de l'eau sont bénéfiques pour tous les pays.

De nombreux pays ont déjà défini leurs unités hydrologiques basées sur les bassins fluviaux. Ces unités sont souvent utilisées pour l'établissement de rapports nationaux sur de nombreux aspects de l'eau et de l'assainissement. Les pays sont encouragés à appliquer ces mêmes unités pour le rapport sur l'indicateur 6.3.2 afin de garantir que les liens entre les activités qui affectent la qualité de l'eau, telles que la production et le traitement des eaux usées, puissent être liés à la qualité de l'eau.

**Les plans d'eau** sont des unités plus petites qui se trouvent entièrement dans un RBD. Ce sont ces petites unités distinctes qui sont classées comme étant de « bonne » ou « mauvaise » qualité de l'eau. C'est à ce niveau local que les impacts de la mauvaise qualité de l'eau se font sentir et que les actions visant à améliorer la qualité sont réalisées. Une masse d'eau peut être de trois types : (i) une section ou un affluent d'une rivière ; (ii) un lac ; ou (iii) un aquifère. Dans l'idéal, les masses d'eau fluviales doivent être délimitées pour garantir leur homogénéité en termes de qualité de l'eau. Cela permet de classer la masse d'eau comme bonne ou non en utilisant moins de stations de surveillance. Chaque lac et chaque masse d'eau aquifère peut nécessiter de nombreuses stations de surveillance afin de garantir une classification fiable de la qualité.

#### CLASSIFICATION DE LA QUALITE DE L'EAU

Pour déterminer si un plan d'eau est ou non de « bonne qualité ambiante », un seuil est appliqué lorsque 80 % ou plus des valeurs de surveillance atteignent leurs cibles. Ce seuil est ensuite appliqué à son tour à la DBR, puis au niveau national pour générer le score de l'indicateur national. Pour montrer comment cela fonctionne en pratique, la figure 2 ci-dessous montre comment un score national de 50 % a été généré à partir de trois scores RBD de 50, 10 et 90 %. Chaque score RBD a été à son tour calculé à partir de nombreux scores de plans d'eau. Dans cet exemple simple, chaque RBD

---

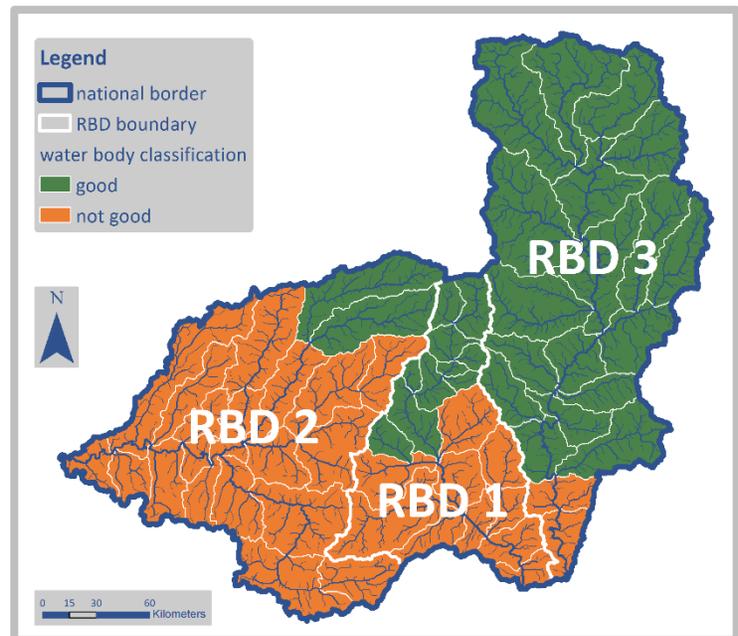
<sup>2</sup> OMS, 2017. *Directives de qualité pour l'eau de boisson : quatrième édition intégrant le premier additif* 4ème édition., Genève : Organisation mondiale de la santé.

contenait 20 masses d'eau, chaque masse d'eau contenait quatre stations de surveillance, et chaque station de surveillance était surveillée quatre fois.

Score Level	Count	Aggregation of Indicator Score			Notes
National Indicator score	1	50 %			The <b>national score</b> is calculated from the RBD scores (this can be separated by water body type)
RBD Scores	3	RBD 1 50 %	RBD 2 10 %	RBD 3 90 %	Each RBD score is calculated from the water body scores
Water body scores	60				Each <b>water body</b> is classified as good if 80 per cent or more monitoring stations within it are classified as good
Monitoring station scores	240				Each water body has four <b>monitoring stations</b> , and each station classified as good or not
Monitoring event scores	960				Data for the core parameters for four <b>monitoring events</b> are collected at each monitoring station

Figure 2: Exemple de la manière dont les scores de suivi individuels sont agrégés de manière séquentielle aux événements de surveillance, aux scores des plans d'eau, aux scores des bassins fluviaux et enfin à un score national. Les scores supérieurs au seuil de 80 % de « bonne qualité » sont indiqués en vert et les résultats « mauvais » sont indiqués en orange.

En réalité, les exemples ne sont jamais aussi simples, mais ils montrent la manière dont 960 événements de surveillance (à noter que chacun d'entre eux comprend cinq analyses) peuvent être regroupés en un seul score national. En outre, si ces informations sont présentées à l'aide d'une carte, comme le montre la Figure 3, elles peuvent fournir beaucoup plus d'informations sur les endroits où la qualité de l'eau est bonne et ceux où elle ne l'est pas.



**Figure 3 : exemple démontrant comment les informations relatives aux plans d'eau peuvent apparaître à l'échelle de la RBD et à l'échelle nationale**

**INDICE DE CONFIANCE**

L'outil d'**indice de confiance** est conçu pour donner des informations sur les points forts ou les limites d'un score indicateur de niveau 1. Il permet de démontrer qu'un score d'indicateur reflète avec précision l'état des eaux douces d'un pays (Figure 5). Chaque pays décide et contrôle si cet outil est présenté en association avec son score indicateur.

Les notes allant de A à E sont générées au nom des pays par GEMS/Eau sur la base des métadonnées fournies avec la soumission du rapport. Les métadonnées sont les éléments d'information supplémentaires qui aident à déterminer comment un indicateur a été calculé. Il s'agit d'informations telles que le nombre d'échantillons collectés, le lieu et la date de collecte des échantillons et les analyses effectuées sur les échantillons.

Les pays ont utilisé des quantités de données très différentes lorsqu'ils ont établi leur rapport pour le premier système de données relative à l'indicateur 6.3.2 des ODD en 2017. Un pays qui utilise un grand nombre de valeurs de données se verrait attribuer une note plus élevée qu'un pays qui utilise des données très rares. Un score d'indicateur généré à partir de milliers de valeurs de données est susceptible d'être plus précis qu'un score qui en utilise très peu. En outre, comme souligné ci-dessus, les rapports de niveau 1 ne peuvent pas refléter toutes les pressions sur la qualité de l'eau et l'indice de confiance peut être utilisé pour le faire. Par exemple, si une substance connue pour être nocive pour la santé humaine est naturellement présente dans une région, mais n'a pas été incluse dans le calcul du niveau 1, un point négatif sera attribué à l'indicateur car le score aura été généré sans l'inclusion de ce paramètre. Un RBD peut avoir une proportion élevée de masses d'eau de bonne qualité, mais cette classification « bonne » aura été attribuée sans que ce composé nocif particulier soit inclus. Dans ce cas, et si la capacité analytique est présente dans le pays, l'analyse de ce paramètre nocif doit être incluse et indiquée comme étant de niveau 2.

La notation peut être appliquée à plusieurs niveaux. Au niveau le plus élevé, elle peut être appliquée à la note nationale, mais elle peut également être appliquée à un RBD. Par exemple, si un pays possède cinq RBD et qu'un seul d'entre eux a été entièrement évalué, alors celui qui a été évalué peut recevoir la note A, alors que la note de l'indicateur national recevra une note inférieure, une partie seulement du pays ayant été entièrement évaluée. Le tableau 2 ci-dessous énumère les critères de l'indice de confiance et la manière dont ils affectent la note attribuée.

**Tableau 2 : Critères utilisés dans le calcul de l'indice de confiance**

Critères d'indice de confiance	Classification
Nombre de groupes de paramètres de base mesurés	De A = 5 / 5 à to E = 1 / 5
Proportion du pays/bassin fluvial surveillé	A = 81 - 100%, B = 61 - 80%, C = 41 - 60%, D = 20 - 40%, E = <20%

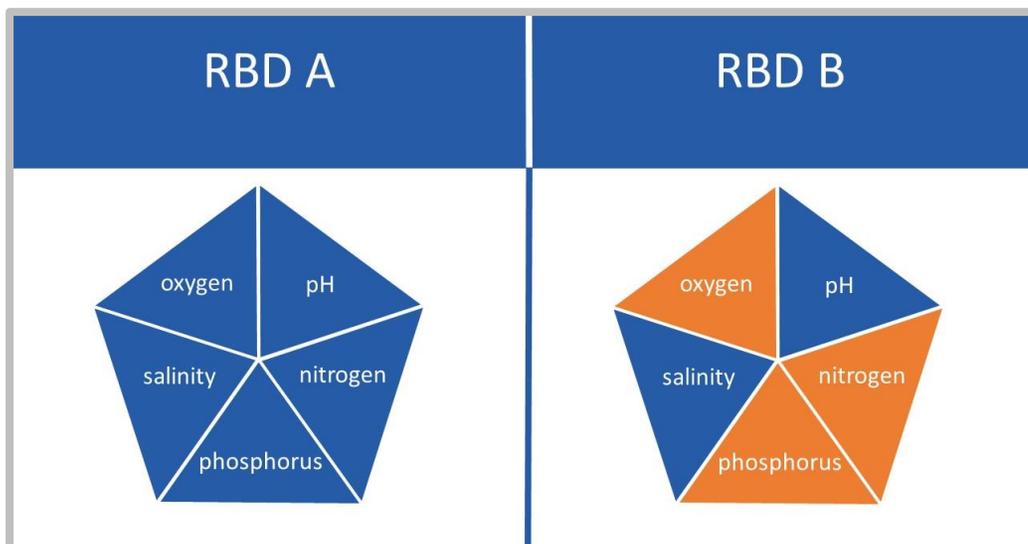


**Figure 4 : Indicateur de score de l'indice de confiance. La notation est basée sur des critères liés à la précision avec laquelle un score d'indicateur est susceptible de refléter la réalité. A+ est la note la plus élevée, et E- la plus faible.**

<b>Fréquence de la collecte des données</b>	A = minimum 4 par an pour les eaux de surface, et une fois par an pour les eaux souterraines B – E = échelle descendante basée sur la soumission de métadonnées
<b>Régularité de la collecte des données</b>	A = données des trois années précédant la collecte de données (c'est-à-dire 2017, 2018 et 2019) B - E = échelle descendante basée sur la soumission de métadonnées
<b>Si des composés connus pour être nocifs sont présents dans la masse d'eau</b>	Indice <b>négatif</b> appliqué s'il existe une substance connue pour être nocive qui n'est pas incluse
<b>Si des valeurs cibles spécifiques à un site ou à une typologie ont été appliquées</b>	Indice <b>positif</b> si des cibles spécifiques plutôt que des cibles nationales ont été utilisés.

**SCORE INDICATEUR DE LA QUALITE DE L'EAU**

Le score indicateur de la qualité de l'eau est un outil qui montre graphiquement lequel des cinq groupes de paramètres fondamentaux a atteint ou non ses valeurs cibles. Tout comme l'indice de confiance, il s'agit d'un outil facultatif généré au nom des pays, qui peuvent choisir de l'utiliser ou non. Un score indicateur peut être généré au niveau du RBD ou du pays, ou encore par type de plan d'eau, par exemple pour tous les plans d'eau fluviaux. Il est généré à partir d'une analyse du nombre de mesures qui atteignent les valeurs cibles pour chaque groupe de paramètres. Dans l'exemple de la Figure 5, les mesures effectuées dans le RBD A ont atteint les valeurs cibles dans plus de 80 % des cas pour les cinq groupes de paramètres, tandis que dans le RBD B, les mesures de l'oxygène, de l'azote et du phosphore n'ont pas atteint les valeurs cibles dans 80 % des cas. Dans le schéma ci-dessous, l'affichage des données selon cette méthode montre quels paramètres fondamentaux des cinq groupes ne sont pas rempli. Dans cet exemple, la mauvaise qualité de l'eau du RBD B peut être causée par un excès de nutriments et un appauvrissement en oxygène. Un autre RBD peut présenter des problèmes de qualité de l'eau différents, tels que la salinisation ou l'acidification, et ces groupes de paramètres seraient donc de couleur en orange. Cet outil fournit davantage d'informations car il ne se contente pas de dire qu'un RBD est de « mauvaise qualité » ; il informe des raisons de cette situation et, surtout, aide à identifier la mesure de gestion la plus appropriée. L'excès de nutriments peut provenir de l'agriculture ou des effluents d'eaux usées domestiques, tandis que la salinisation peut être causée par un prélèvement excessif dans les aquifères et l'intrusion d'eau salée le long des zones côtières, et où différentes stratégies de gestion seraient nécessaires !



**Figure 5 : Un exemple de score indicateur de la qualité de l'eau de deux RBD : le RBD A atteint les cibles de tous les groupes de paramètres alors que le RBD B n'atteint pas les cibles pour les paramètres suivants : oxygène, azote et phosphore.**

## LE PROCESSUS D'ETABLISSEMENT DE RAPPORTS RELATIFS A L'INDICATEUR 6.3.2

Les détails du processus d'établissement de rapports se trouvent sur la **plateforme de soutien relative à l'indicateur 6.3.2**. Vous trouverez ci-dessous un résumé des principaux points.

Il n'est pas demandé aux pays de soumettre des valeurs de données sur la qualité de l'eau. Ils sont invités à soumettre des données récapitulatives selon un modèle prescrit, ainsi que des informations supplémentaires qui décrivent exactement comment l'indicateur a été calculé, comme le nombre de valeurs de données utilisées, les plans d'eau surveillés et la fréquence des analyses. Ces informations supplémentaires donnent au PNUE un aperçu de la manière dont l'indicateur a été calculé.

Les pays peuvent choisir soit de calculer eux-mêmes l'indicateur en utilisant ce modèle ainsi que les conseils et le soutien fournis <https://communities.unep.org/display/sdg632>), soit d'envoyer leurs données sur la qualité de l'eau au PNUE ([sdg632@un.org](mailto:sdg632@un.org)), et le score indicateur sera calculée et leur sera renvoyé pour validation avant la soumission finale au PNUE.

Le modèle pour établir des rapports de niveau 1 peut être consulté sur le site <https://communities.unep.org/display/sdg632>. Ce modèle permet de saisir les mêmes informations que les données fournies en 2017. La déclaration de niveau 2 restera séparée de celle de niveau 1 et ne sera demandée par le PNUE qu'après la présentation d'un rapport de niveau 1. Ce rapport facultatif de niveau 2 est basé initialement sur la réponse à un questionnaire visant à obtenir des précisions sur les informations disponibles sur la qualité de l'eau et les approches d'évaluation utilisées dans un pays. Au cours de cette phase de niveau 2, les produits relatifs à la qualité de l'eau à l'échelle mondiale, tels que les résultats des observations de la Terre par satellite, seront fournis et les pays pourront choisir d'inclure ces produits dans leur rapport sur l'indicateur de niveau 2 6.3.2.

Le score de niveau 1 sera communiqué par le PNUE à la Division statistique des Nations unies. Les scores de niveau 1 et de niveau 2, ainsi que les informations supplémentaires reçues, seront utilisés par le PNUE pour les évaluations régionales et mondiales et affichés sur ses portails de données. Il s'agit de données résumées qui n'incluent pas les données mesurées sur la qualité de l'eau. Outre les scores des indicateurs nationaux et du RBD, les rapports peuvent également présenter le score indicateur de la qualité de l'eau et l'indice de confiance si un pays en approuve l'utilisation.

## INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

La deuxième collecte mondiale de données pour l'indicateur 6.3.2 des ODD ouvre en avril et se termine en octobre 2020.

La **plateforme de soutien relative à l'indicateur 6.3.2 des ODD** est l'emplacement des documents techniques et des FAQ et fournit des instructions pour la soumission des données. Ce portail peut être consulté à l'adresse suivante <https://communities.unep.org/display/sdg632>.

Pour toute question relative à l'établissement de rapport sur l'indicateur 6.3.2 des ODD, veuillez contacter l'équipe du PNUE à l'adresse [sdg632@un.org](mailto:sdg632@un.org).